

## **COMPTE RENDU**

### **CONSEIL SYNDICAL du 12 juillet 2023**

Le 12 juillet 2023 à 18 h 30, les membres du Syndicat, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Jacques LEMERCIER.

Etaient présents : Sury-aux-Bois : Jacques LEMERCIER (Président), Françoise HEBERT (suppléante).  
Châtenoy : Christiane JACQUINOT (titulaire), Christophe AQUEVILLO (titulaire), Gérard BEAUDOIN (suppléant), Dominique BLONDEAU (suppléant).  
Combreux : Christian GASNIER (titulaire).

Etaient absents excusés : Sury-aux-Bois : Clément DAVID (titulaire), Sylvie PREVOST (suppléante).  
Combreux : Pierre BREMOND (titulaire), Philibert de la ROCHEFOUCAULD (suppléant).

A leur arrivée, les participants émargent la feuille de présence qui leur est présentée.

Le Président constate que le quorum est atteint et déclare que le Conseil peut valablement délibérer.

### **NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Françoise HEBERT est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

### **Déclaration préalable du Président :**

#### **CVM**

Nous avons à déterminer comment nous allons gérer cette question de CVM.

Je voudrais rappeler que le conseil est composé de 2 représentants de chacune des communes et cela depuis la création du SIAEP le 27 novembre 1970. Nous devons collectivement endosser la responsabilité de ce qui a été fait et surtout pas fait par nos prédécesseurs. Nous serons jugés sur ce que nous faisons aujourd'hui et demain.

Par conséquent, il est important que nous parlions d'une même voix dans chacune des communes.

Nous devons convaincre nos abonnés que, même si la situation est difficile, nous la contrôlons.

Il n'est pas question d'inquiéter nos abonnés plus que de raison.

Si vous prenez les tronçons en cause (route des Collets, chemin du Breuillard, chemin de St Martin, les Rondeaux, les Fourches), on constate que ce sont tous des bouts de réseau, là où l'eau circule le moins. Aux dires des professionnels, c'est le cas typique de présence de CVM. Cela veut dire qu'ailleurs le risque est pratiquement inexistant. Il est important de le dire.

- Les analyses complémentaires de nouveaux éléments prévues par le décret de janvier 2023 seront mises en place par l'ARS en septembre prochain.

- Du fait de la présence réitérée de CVM dans 5 tronçons, nous devons changer les canalisations en question.

Décision : Le Président va prendre contact avec M. POURRIAU pour le lancement d'un appel d'offre. Il faudra utiliser l'expérience de Jouy le Potier et de St Aignan le Jaillard qui ont réalisé ces travaux.

- Nous allons procéder à des prélèvements chaque trimestre (comme prévu par la loi) soit en prenant un laboratoire de notre choix, soit en demandant à l'ARS si elle peut inclure ces prélèvements dans ceux qu'elle effectue régulièrement.

- Le programme directeur d'IRH prévoyait 4 campagnes de recherche de CVM. Les 2 dernières campagnes ont été incomplètes. Voir IRH.

### **DUP**

Gérard BEAUDOIN demande qu'on lui transmette le plan cadastral du site pour que nous puissions déterminer l'emplacement exact de la nouvelle implantation de l'usine de traitement afin de permettre à ANTEA d'avancer sur la définition de la DUP.

- il est acté qu'un représentant de chaque commune prendra en charge une partie des travaux à venir.

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 06.04.2023**

Le Président donne lecture du compte-rendu du conseil syndical du 06.04.2023 qui est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance clôturée à 20 h 00.

Sury-aux-Bois	
Jacques LEMERCIER Président	Clément DAVID Titulaire
Sylvie PREVOST Suppléante	Françoise HEBERT Suppléant
Châtenoy	
Christophe AQUEVILLO Titulaire	Christiane JACQUINOT Titulaire
Gérard BEAUDOIN Suppléant	Dominique BLONDEAU Suppléant
Combreux	
Pierre BREMOND Titulaire	Christian GASNIER Titulaire
Philibert de la ROCHEFOUCAULD Suppléant	